

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)  
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du jeudi 14 avril 2016 à 20 heures  
*publié le 18 avril 2016*  
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil seize, le quatorze avril, à vingt heures,

le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M<sup>me</sup> Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

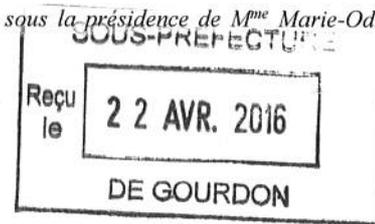
Nombre de présents : 20

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 26

Date de la convocation : 6 avril 2016

Date d'envoi par courrier électronique : 7 avril 2016



ÉTAIENT PRÉSENTS (20) : M<sup>me</sup> Marie-Odile DELCAMP, M. Jacques GRIFFOUL, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M<sup>me</sup> Nathalie DENIS, M. Christian LALANDE, M<sup>me</sup> Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M<sup>me</sup> Liliane LEMERCIER, M<sup>me</sup> Michèle DA SILVA, M. Marc VOIRIN, M. Alain DEJEAN, M<sup>me</sup> Alexandra CERVELLIN, M<sup>me</sup> Georgina MURRAY, M. Philippe DELCLAU, M<sup>me</sup> Cécile PAGÈS, M. Joris DELPY, M. Jean-Louis CONSTANT, M<sup>me</sup> Josiane CLAVEL-MARTINEZ, M<sup>me</sup> Paola BÉNASTRE, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR (6) ET ÉTAIT EXCUSÉE SANS POUVOIR (1) : M<sup>me</sup> Nadine SAOUDI (pouvoir à M<sup>me</sup> Liliane LEMERCIER), M<sup>me</sup> Anne-Marie CHIMIRRI (pouvoir à M. Philippe DELCLAU), M. Daniel THÉBAULT (pouvoir à M<sup>me</sup> Marie-Odile DELCAMP), M<sup>me</sup> Gabrielle FIGUEIREDO, M<sup>me</sup> Sylvie THEULIER (pouvoir à M. Jean-Louis CONSTANT), M. Patrice MAURY (pouvoir à M<sup>me</sup> Paola BÉNASTRE), M. Lionel BURGER (pouvoir à M<sup>me</sup> Josiane CLAVEL-MARTINEZ).

M<sup>me</sup> Delphine SOUBIROUX-MAGREZ est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

**A – Nomination d'une secrétaire de séance**

M<sup>me</sup> Delphine SOUBIROUX-MAGREZ est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

**B1 – Adoption du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2016 : adopté à l'unanimité.**

**B2 – Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2016 : adopté à l'unanimité après modification du point n° 19 : M DELCLAU bénéficiait d'un pouvoir.**

**DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 11 MARS 2016 :**

*Communication au conseil municipal*

**01 – Décision n° 19 / 2016 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. Jean-Louis HÉRAUD : pris acte.**

**02 – Décision n° 20 / 2016 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M<sup>me</sup> Hélène GISTAU : pris acte.**

**03 – Décision n° 21 / 2016 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. Guy LE DUC : pris acte.**

**04 – Décision n° 22 / 2016 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. Jean SIMONET : pris acte.**

**05 – Décision n° 23 / 2016 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M<sup>me</sup> Monique MIANES : pris acte.**

**QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR**

**BUDGET – FINANCES - FISCALITÉ**

**01 – Affectation des résultats de 2015 – BUDGET de la COMMUNE de GOURDON : adopté à vingt-deux voix pour et quatre abstentions.**

**02 – Affectation des résultats de 2015 – Compte annexe du SERVICE des EAUX : adopté à vingt-deux voix pour et quatre abstentions.**

**03 – Affectation des résultats de 2015 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : adopté à vingt-deux voix pour et quatre abstentions.**

**04 – Affectation des résultats de 2015 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL : adopté à l'unanimité.**

**05 – Affectation des résultats de 2015 – Compte annexe du COMPLEXE TOURISTIQUE : adopté à l'unanimité.**

**06 – Affectation des résultats de 2015 – Compte annexe de LA CLÈDE : adopté à l'unanimité.**

**07 – Adoption du niveau de vote des budgets pour 2016 : adopté à l'unanimité.**

**08 – Vote des subventions aux associations : adopté à l'unanimité des vingt deux votants.**

- 09 – Fiscalité – Vote des quatre taxes pour 2016 :** *adopté à l'unanimité des vingt-six votants.*
- 10 – Présentation et vote du budget primitif principal 2016 – COMMUNE :** *adopté à vingt voix pour et six abstentions.*
- 11 – Vote du budget primitif 2016 – Compte annexe du SERVICE des EAUX :** *adopté à l'unanimité.*
- 12 – Vote du budget primitif 2016 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT :** *adopté à l'unanimité.*
- 13 – Vote du budget primitif 2016 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL :** *adopté à l'unanimité.*
- 14 – Vote du budget primitif 2016 – Compte annexe du COMPLEXE TOURISTIQUE :** *adopté à l'unanimité.*
- 15 – Vote du budget primitif 2016 – Compte annexe de LA CLÈDE :** *adopté à l'unanimité.*

#### GOUVERNANCE – PERSONNEL

- 16 – Communauté de communes Quercy-Bouriane – Service commun Urbanisme-Application du droit des sols - Convention de mise à disposition – Avenant n° 1 – Autorisation au maire à signer :** *adopté à l'unanimité.*
- 17 – Personnel – Convention de droit syndical – Autorisation au maire à signer :** *adopté à l'unanimité.*

#### URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – TRAVAUX

- 18 – Réaménagement et valorisation commerciale et architecturale du « tour de ville sud » – Phase d'études préliminaires – Validation des orientations d'aménagement :** *adopté à vingt-et-une voix pour et cinq abstentions.*

#### QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

- 19 – Village-vacances-familles – Marché public de travaux – Budget Complexe touristique – Acquisition d'un bâtiment de stockage :** *adopté à l'unanimité.*
- 20 – La Peyrugue – Réseau d'alimentation en eau potable – Travaux – Consultation :** *adopté à l'unanimité.*
- 21 – Piscine municipale – Opération de modernisation – Mission de maîtrise d'œuvre – Consultation :** *adopté à l'unanimité.*

*Madame le Maire demande à l'assemblée si elle désire poser des questions diverses.*

*Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance à 22 heures 00.*



Marie-Odile DELCAMP

